Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

SESSION 2024
Métropole - Réunion - Mayotte

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE
E7-1 ÉPREUVE INTÉGRATIVE

Option : Développement et animation des territoires ruraux

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 23 pages

SUJET

Contexte :

L'île de Bréhat est une commune insulaire des Côtes-d'Armor (22) en région Bretagne. Située à 10 minutes du continent en bateau, elle est peuplée de 350 habitants. Historiquement orientée vers la pêche et l'agriculture, l'île de Bréhat a progressivement perdu ses exploitations agricoles ; on compte cinq agriculteurs en 2023.

Situation :

La municipalité insulaire, forte d'une volonté politique, a lancé en 2017 un diagnostic de territoire qui devait servir de socle à la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Ce PAT est lancé en août 2021 par la signature d'une charte avec la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).

Aujourd'hui, la commune de Bréhat souhaite donc renforcer son autonomie alimentaire en relançant son agriculture à travers diverses actions de développement, dont la création d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP).

Votre mission :

Recruté en tant que chargé de mission PAT, vous participez à la création d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP).

Questions

1. Évaluer la pertinence de la création d'une AMAP sur l'île de Bréhat, compte tenu de l'ensemble des éléments de contexte à votre disposition. **(5 points)**

2. Proposer une méthodologie adaptée à la mise en œuvre du projet d'AMAP. **(7 points)**

3. Élaborer la fiche action d'une animation ou d'un événementiel à destination de la population locale pour l'inciter à adhérer à l'AMAP. **(4 points)**

Un nouveau maraîcher souhaite venir et s'installer sur l'île de Bréhat.

4. Présenter les dispositifs et acteurs sur lesquels il pourra s'appuyer. **(4 points)**

N.B. : quelle que soit votre réponse à la question 1, vous traiterez les questions suivantes en supposant que le projet est mis en œuvre.

GRILLE D'ÉVALUATION

Capacités évaluées :

C.10 – Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en développement et animation des territoires ruraux pour faire face à une situation professionnelle.

C10.4 – Répondre à une commande professionnelle.

Questions	Critères	Barème
1/ Évaluer la pertinence de la création d'une AMAP sur l'île de Bréhat, compte tenu de l'ensemble des éléments de contexte à votre disposition.	Prise en compte du contexte et appréciation de la pertinence du projet. Mise en évidence des éléments positifs et négatifs. Prise de position argumentée.	**/5**
2/ Proposer une méthodologie adaptée à la mise en œuvre du projet d'AMAP.	Méthodologie de projet contextualisée. Justification claire et cohérente des différentes phases, étapes et outils.	**/7**
3/ Élaborer la fiche action d'une animation ou d'un événementiel à destination de la population locale pour l'inciter à adhérer à l'AMAP.	Cohérence de l'action proposée en fonction du contexte et de la cible. Justification des choix.	**/4**
4/ Présenter les dispositifs et acteurs sur lesquels il pourra s'appuyer.	Pertinence des dispositifs et acteurs identifiés. Justification des choix.	**/4**
	TOTAL	**/20**

LISTE DES DOCUMENTS

Document n°1 : Localisation de l'île de Bréhat

Document n°2 : Carte touristique de l'île de Bréhat

Document n°3 : Les maraîchers de Bréhat

Document n°4 : Le Projet Alimentaire Territorial de Bréhat

Document n°5 : Des vaches à Bréhat

Document n°6 : Installations agricoles à Bréhat : accompagner les projets

Document n°7 : Tableau récapitulatif des exploitations et de la production agricole sur l'île de Bréhat

Document n°8 : L'agriculture, problème ou solution pour l'avenir des îles ?

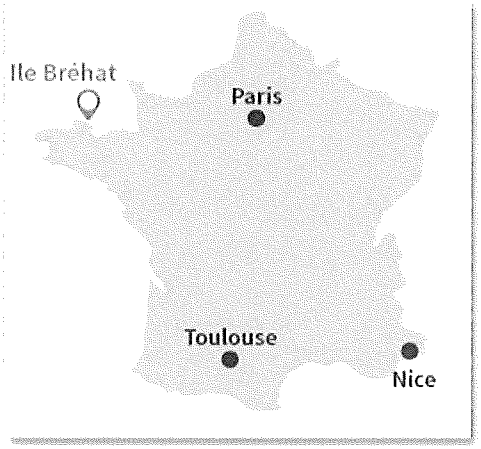
Document n°9 : Offres de services sur l'île de Bréhat

Document n°10 : Évolution de la population et du nombre de logements

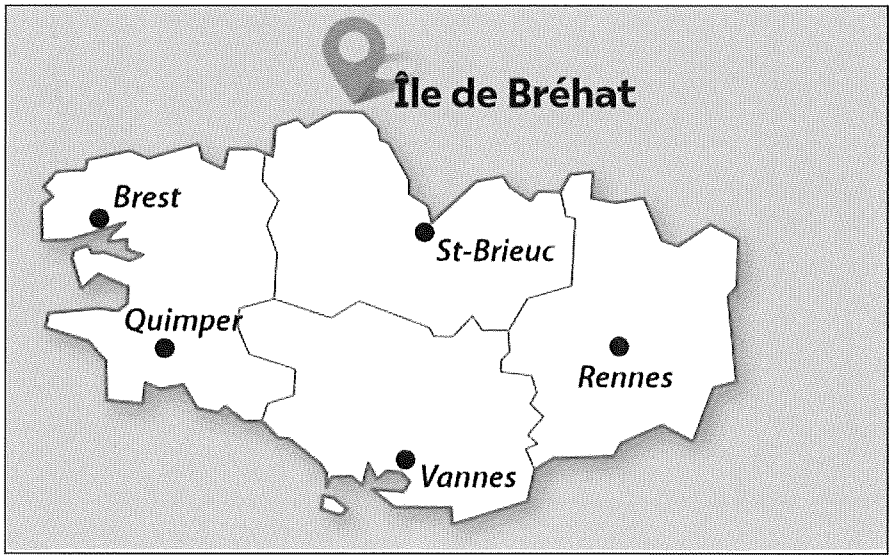
Document n°11 : Distribution de la consommation entre résidents et touristes

Document n°12 : Qu'est-ce qu'une AMAP ?

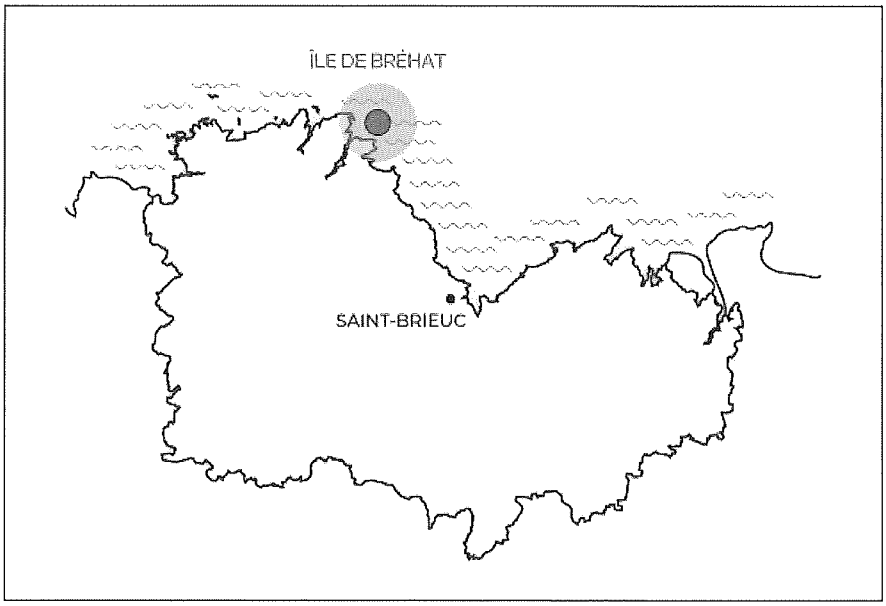
DOCUMENT 1 : Localisation de l'île de Bréhat



En France métropolitaine



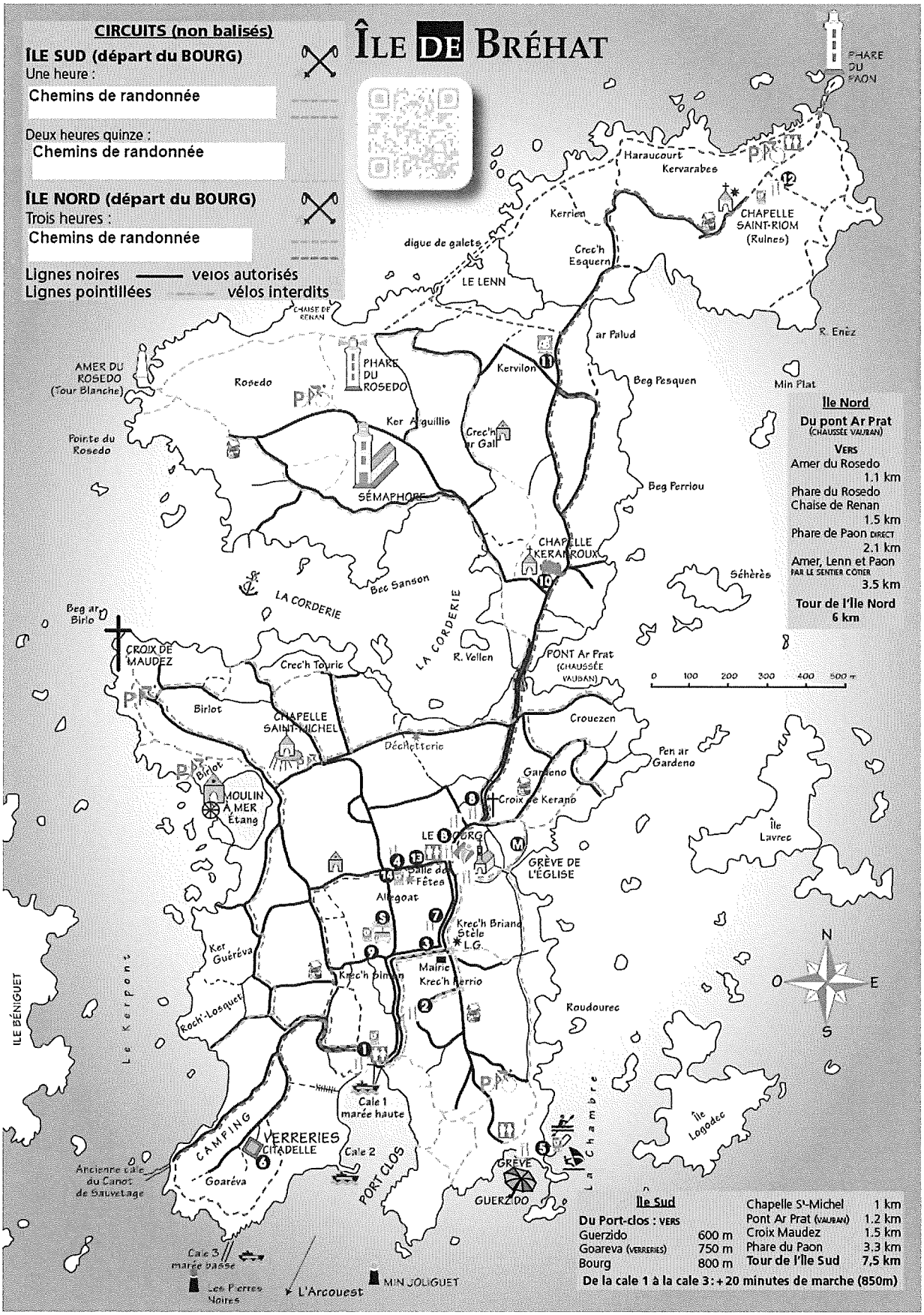
En Bretagne



Dans les Côtes d'Armor

Document réalisé pour les besoins de l'épreuve

DOCUMENT 2 : Carte touristique de Bréhat



Source : Office de tourisme de l'île de Bréhat

https://brehat-infos.fr/telecharger-guide-plan-ile-brehat.php

Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 3 : Les maraîchers de Bréhat

À Bréhat, petite île au large de Paimpol, il n'existe plus qu'une ferme maraîchère. Depuis 2016, François Le Tron, Marion Regler et Vony Harrivel cultivent des légumes bio qu'ils vendent localement. Une manière d'agir pour une meilleure autonomie alimentaire de l'île, tout en remettant des friches en culture.

Il y a toujours une pointe d'excitation à rejoindre une île. À fortiori quand elle est habitée, que c'est une commune avec maire et administration et que sa population, à rebours d'autres îles, grimpe à nouveau. Bréhat n'est pas seulement ce territoire fleuri et sans voiture parcouru de ribines (chemins), envahi de touristes l'été où plus de 80 % des demeures sont des résidences secondaires. C'est aussi une communauté de quelque 350 habitants avec son école primaire accueillant 25 élèves, ses commerces, sa maison de retraite, ses artisans, sa petite entreprise de verreries et... son GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) de Kervilon. Pour s'y rendre, une seule possibilité : embarquer sur un bateau des Vedettes de Bréhat, qui fait plusieurs fois par jour la liaison entre le continent et l'île depuis Ploubazlanec, au nord de Paimpol. La traversée dure dix minutes puis il faut marcher 2,5 km à travers le bourg de l'île pour rejoindre le pont Vauban et l'île nord, en longeant pâturages et maisons en granit. Un bonheur hors-saison, quand ni piétons ni vélos ne viennent troubler la quiétude de ce bourg de Bretagne cerné par une mer dangereuse et des îlots de granit rose, sous un ciel bas souvent pluvieux.

Vendu sur l'île

Voilà donc la ferme maraîchère et son point de vente, un cabanon de bois où les trois associés du GAEC proposent les récoltes bio du jour, en barquettes, sachets ou à l'unité. Ici, chacun vient prendre à pied ou à vélo courges, salades, choux, patates douces, confitures, coulis... en déposant l'argent dans une boîte à lettres. Derrière le stand se tient le laboratoire où fruits et légumes sont transformés en conserve.

L'histoire de la ferme est celle de François Le Tron. Après avoir grandi en région parisienne, l'homme s'installe à Bréhat dans les années 1980 en récupérant des lopins de terre autour d'une maison familiale. Les saisons passent et la petite ferme se structure à la fin des années 2000, quand arrive sur l'île Marion Regler, une géographe venue de l'est de la France. Férue d'agriculture bio, elle est embauchée comme salariée après un séjour en woofing (1). Elle deviendra associée quand le GAEC sera créé, sept ans plus tard, avec le renfort de Vony Harrivel, une ex du réseau AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) d'Ile-de-France.

Aujourd'hui, la ferme maraîchère compte 2 hectares, dont 1500 m² de tunnels. *« La majorité sont des parcelles mises à disposition gratuitement par les propriétaires de gré à gré. Cette précarité est un souci, comme le surcoût pour les achats, qui viennent tous du continent. »* En juillet et août, fruits et légumes sont proposés chaque jour au marché de Bréhat – mais uniquement le jeudi, en avant et arrière-saison. *« Une minorité de résidents permanents achète chez nous »*, tempère

DOCUMENT 3 (suite et fin)

François Le Tron. Eux conservent l'habitude de faire leurs courses sur le continent, notamment au marché de Paimpol du mardi. Ce jour-là, c'est la « grande migration » des habitants, embarquant sur le bateau avec leurs caddies antipluie !

L'éleveuse, le pêcheur et l'ostréiculteur

Les choses changent. D'abord parce que la population permanente de Bréhat, fait historique, augmente à nouveau. La crise du Covid a vu l'arrivée d'actifs indépendants travaillant dans les résidences secondaires devenues principales. En plus du GAEC, *« un ostréiculteur, un pêcheur et une éleveuse laitière se sont installés. Il y a aussi un projet en petits fruits »*, se félicite Marion. Ensuite, parce qu'*« il existe une nouvelle dynamique alimentaire. Le bio et le local sont une tendance sociétale. Ici, on veut conforter une petite économie qui fait sens »*, résume François Le Tron, également élu du Réseau Agricole des Iles Atlantiques. Un Projet Alimentaire Territorial (PAT, voir encadré) a d'ailleurs été lancé par la commune. Membre du Conseil Municipal, Marion Regler en a la charge. *« On veut donner de l'ampleur à cette dynamique et permettre aux gens de vivre à l'année de l'agriculture. Tout en mettant l'accent sur la relocalisation alimentaire, une question que l'on touche mieux du doigt quand on est sur une île. »*

Remettre les friches en culture

Lancé en 2021, le Projet Alimentaire Territorial s'est d'abord attaché à recenser les friches agricoles. *« On contacte les propriétaires. L'idée est qu'en échange d'un défrichage, ils les mettent à disposition de porteurs de projets agricoles sur une période assez longue. »* dit Marion. Autre action phare : la cantine scolaire. *« Un restaurateur de l'île cuisine pour les enfants. Depuis fin 2022, il nous achète chaque semaine des légumes et fruits bio. »* Projets de récolte et de conditionnement d'algues, d'élevage de moutons, sensibilisation des habitants à une alimentation locale… l'autonomie alimentaire de l'île se renforce.

(1) : travail en ferme biologique en échange du gîte et du couvert.

Source : BOURGET Philippe (2023). « Les maraîchers de Bréhat ». *Village magazine*, été 2023. N°156, p. 28 à 29.

DOCUMENT 4 : Le Projet Alimentaire Territorial de Bréhat (PAT)

Un projet…

Un PAT permet de définir une stratégie, des objectifs et des actions et d'organiser la concertation entre les acteurs. Un dispositif de reconnaissance des PAT par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire permet notamment de valoriser le projet et de bénéficier de financements.

…Alimentaire

L'objectif d'un PAT est de soutenir une filière d'alimentation locale et de qualité. Le fil rouge sera l'alimentation, mais le PAT permettra d'agir sur les sujets qui gravitent autour : l'agriculture, la santé, les déchets, la biodiversité, l'urbanisme, le tourisme…

…Territorial

Chaque PAT sera adapté aux besoins et enjeux du territoire en question. Les PAT sont élaborés de manière concertée et volontaire avec l'ensemble des acteurs du territoire. Ils peuvent être portés par différents acteurs : collectivité, association, agriculteurs…

Engagée dans la relocalisation de l'alimentation, la commune de l'Île-de-Bréhat s'est dotée d'un PAT : **"Ouzh Taol !"** (À table !). Il bénéficie d'une subvention de 100 000 euros sur 3 ans, plafonnée à 70 % du budget total. Ce projet s'appuie notamment sur les diagnostics et les actions menés depuis déjà 4 ans.

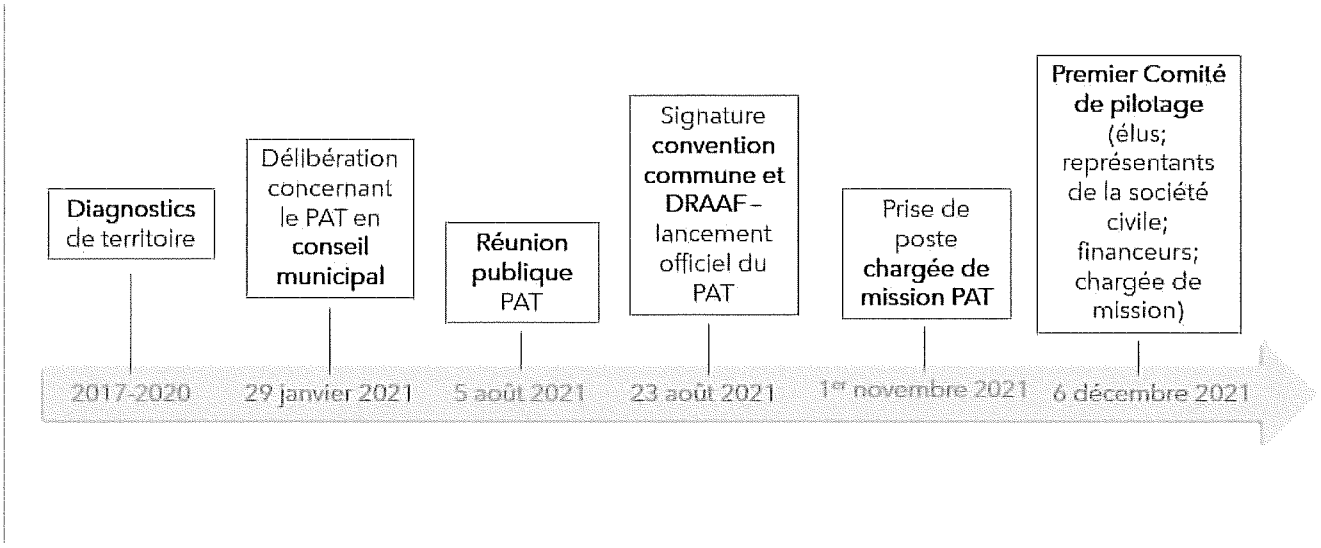
Quel intérêt pour Bréhat ?

Le PAT permet de **répondre à certains des objectifs de l'équipe municipale**, de manière concertée et globale :

- **inverser la courbe démographique descendante** en facilitant l'installation de porteurs de projet ;
- **diminuer l'enfrichement** en permettant l'exploitation agricole d'hectares susceptibles d'être pâturés ou cultivés ;
- **mettre en valeur les paysages** à travers une agriculture équilibrée ;
- **mieux gérer la biodiversité** à travers un défrichement ou encore la culture d'un éventail plus large de productions maraîchères ;
- **développer la consommation de produits sains et locaux** en diversifiant et en augmentant la production agricole locale, sans pour autant viser une autonomie alimentaire totale ;
- **contribuer à la cohérence des schémas d'aménagement du territoire** dans un contexte de révision du PLU de la commune (Plan Local d'Urbanisme).

DOCUMENT 4 (suite et fin)

Quelques dates clés :



Où en est-on aujourd'hui ?

La première réunion du comité de pilotage (COPIL) a permis l'identification de plusieurs axes de travail :

Accès au foncier

Problématique d'enfrichement, veille foncière.

Actions pédagogiques

Ateliers avec l'école, réflexions autour d'un défi alimentaire

Communication

Onglet PAT sur le site de la mairie, articles dans le Bréhat Infos, flyers.

Développement des activités marines, projet de ferme pédagogique, restauration du Moulin du Birlot

Assurer le lien avec le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Etude des besoins des acteurs du territoire

Rencontres avec les agriculteurs, restaurateurs, porteurs de projets…

Source : https://www.iledebrehat.fr/projet-alimentaire-territorial/presentation-du-projet-alimentaire-territorial/

Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 5 : Des vaches à Bréhat

Sur cette petite île au large de Paimpol, une jeune éleveuse laitière s'est récemment installée avec 8 vaches de race jersiaise. Une gageure, sur un territoire où l'activité agricole avait presque disparu.

« Allez Namibie ! Avance ». En ce petit matin frais d'automne, les vaches d'Anne-Laure Auffret rejoignent leur prairie pour la journée. Sur le sentier côtier, quelques randonneurs observent le petit troupeau avec curiosité. Arrivées du continent fin 2018, les huit Jersiaises, dont deux génisses, se sont bien adaptées au doux climat de l'île de Bréhat. « Je les ai choisies pour leur rusticité. Elles vivent dehors toute l'année et vêlent au champ », explique Anne-Laure. Levée aux aurores, l'éleveuse les a traites sur place, à l'aide d'un chariot de traite mobile. « J'ai opté pour la monotraite. C'est plus simple. Et le beurre est plus concentré en matière grasse. »

« Je voyais la ferme qui disparaissait petit à petit »

Anne-Laure Auffret, 41 ans, a de l'énergie à revendre. Après avoir travaillé une vingtaine d'années en hôtellerie-restauration sur son île natale, Anne-Laure Auffret décide en 2017 de prendre un virage professionnel radical et de s'installer en élevage laitier. « Quand ma fille nous a annoncé ça, on a été très surprises ! », raconte sa mère. Anne-Laure Auffret n'est pourtant pas une novice en agriculture. Dès son plus jeune âge, elle aidait sa mère et ses deux tantes, qui exploitaient l'une des dernières fermes de l'île de Bréhat. « J'en avais marre de mon boulot. Et puis, je voyais la ferme qui disparaissait petit à petit. En décembre 2017, j'ai démissionné de mon travail », raconte Anne-Laure. Elle suit alors une formation proposée par la Chambre d'agriculture et fait un stage dans une exploitation laitière spécialisée dans la transformation.

« Je savais déjà faire pas mal de choses, j'avais beaucoup appris avec mes tantes, mais j'avais besoin de réactualiser mes connaissances », précise-t-elle. À son installation, en plus de la Dotation jeune agriculteur (DJA), Anne-Laure reçoit une aide supplémentaire de 6 000 €, pour pallier les surcoûts liés à la vie insulaire. Elle bénéficie aussi de l'Indemnité Compensatoire Handicap Naturel (ICHN), une aide qui soutient les agriculteurs installés dans des territoires où les conditions de productions sont compliquées du fait des contraintes naturelles. « Avant, elle était plutôt destinée aux paysans en montagne. Maintenant, les agriculteurs insulaires peuvent aussi en bénéficier », précise la jeune femme. Son initiative est un véritable pari. Après avoir été une activité primordiale sur l'île, l'agriculture est en effet devenue une activité mineure : le taux d'occupation du territoire est aujourd'hui parmi les plus faibles des îles du Ponant.

DOCUMENT 5 (suite et fin)

12 ha de terres sur l'île

Car sur une île, tout se complique. Première difficulté : construire un bâtiment agricole est quasi impossible, en raison de la loi Littoral et de la proximité des habitations. Anne-Laure est toutefois parvenue à transformer un ancien hangar en laboratoire de transformation et lieu de vente. Avec ses 8 vaches laitières, la production de lait s'élève à 70 litres par jour en période estivale. Tout le lait est transformé sur place en beurre, crème, confiture de lait ou caramel au beurre salé. Les produits sont vendus en direct à la ferme. En cette matinée automnale, les clients arrivent petit à petit. « Cet été, comme il y avait beaucoup de touristes, il y avait parfois une queue de plus de 30 personnes ! », raconte sa mère.

L'île, qui compte 377 habitants, accueille de nombreux estivants durant l'été. Ici, plus de trois maisons sur quatre sont secondaires. L'accès à la terre est d'ailleurs difficile. Anne-Laure Auffret dispose toutefois d'une douzaine d'hectares de prairies, dont la moitié appartient à ses tantes. « Le reste, ce sont d'autres propriétaires qui me les prêtent. C'est un contrat oral, comme souvent sur les îles », raconte-t-elle. En observant ses petits veaux qui galopent dans leur champ, Anne-Laure sourit. « À terme, il me faudrait 12 vaches. Je ne suis pas en bio mais mes vaches sont à l'herbe toute l'année. En faisant tout sur place, mon empreinte carbone est très faible. En plus, nous, les paysans, nous entretenons l'île et luttons contre la friche. On joue un rôle sur le paysage », explique-t-elle. Dans leur prairie, non loin de là, ses vaches broutent en jetant, de temps à autre, un œil sur les derniers touristes qui arpentent le chemin côtier.

Des paysans dans les îles bretonnes

Hormis sur Belle-Île-en-mer et l'île de Batz, l'activité agricole avait quasiment disparu des territoires insulaires. Or depuis quelques années, on observe l'installation de jeunes paysans sur la plupart des îles bretonnes. À l'île d'Arz (Morbihan), un jeune couple installé en 2010 en production laitière vient de s'agrandir en incluant deux nouveaux exploitants au sein de son Gaec. À Ouessant (Finistère), un maraîcher a démarré son activité en 2017 et des éleveurs laitiers viendront s'installer sur l'île en fin d'année. À Hoëdic (Morbihan), un élevage ovin permet de limiter l'enfrichement de l'île. Dans de nombreux cas, les maires des communes encouragent ces installations : outre le fait de proposer une activité économique alternative au tourisme, ces nouveaux agriculteurs permettent aux îliens de s'approvisionner en produits locaux et de freiner la baisse de la population, préoccupante sur la plupart des îles du Ponant.

Source : QUERE Anna (2020). « Des vaches à Bréhat ». *Paysan Breton*, 09/10/2020. Disponible à https://www.paysan-breton.fr/2020/10/des-vaches-a-brehat/

DOCUMENT 6 : Installations agricoles à Bréhat : accompagner les projets

L'étude sur l'agriculture à Bréhat, réalisée en octobre 2017, livre ses premiers enseignements. Les freins à l'installation ont été ciblés et un comité de pilotage est désormais créé.



Un des élevages bovins de Bréhat. (©La Presse d'Armor)

Le fonds de dotation **Perspective** – créé en 2011 par Marc Jérôme et Annick Jade de Belle-Isle-en-Terre – a apporté son soutien pour structurer la réflexion initiée par deux associations bréhatines – Bréhat vit et Fert'île – en leur suggérant de confier une étude sur l'avenir des terres agricoles à une équipe expérimentée.

Il s'agissait de consulter des documents, réaliser des interviews, analyser les avantages et les obstacles au développement de l'agriculture à Bréhat et de proposer des solutions concrètes pour aider les porteurs de projet d'exploitation.

L'étude a finalement été réalisée fin octobre par Jeanne Roche, architecte du paysage et Naïla Bedrani, ingénieure agricole.

25 exploitations en 1955

En 1955, Bréhat comptait 25 exploitations agricoles. Aujourd'hui, la plupart ont été transformés en jardin privatif ou en friches. On compte actuellement 33 hectares valorisés en agriculture, ce qui représente 11,4 % de la surface de l'île.

L'étude a recensé les exploitations existantes, leurs problématiques et attentes actuelles. Il s'agit de deux éleveurs en bovin, un pépiniériste et un maraîcher. Un diagnostic de l'existant avec une cartographie a été réalisé qui montre qu'au nord, il y a les terres de maraîchage et d'élevage et au sud, l'élevage.

Différents projets ont été répertoriés : un élevage de vaches laitières avec atelier de transformation, un projet de plantes aromatiques et médicinales, des récoltants d'algues avec leurs besoins concrets en termes de terres et de bâtiments éventuels.

DOCUMENT 6 (suite et fin)

Les principaux freins

Plusieurs propriétaires fonciers ont été rencontrés. Les freins qui ressortent des échanges concernent la rétention foncière, la spéculation dans l'attente d'un éventuel changement de destination des terres, la gêne visuelle (serres…).

Du côté des futurs exploitants, la principale difficulté reste à contractualiser pour obtenir un fermage permettant des cultures pérennes. Mais il faut aussi prendre en compte le problème de logement, le microparcellaire dispersé, la difficulté à obtenir un permis de construire pour du bâti agricole.

33 hectares potentiels

Les différents espaces propices à la culture ont été recensés sur l'île et représentent 33 hectares de surface potentiels supplémentaires.

Les possibilités concernent l'élevage de volailles, l'agritourisme avec élevage d'ânes, les fruits et légumes, l'ostréiculture, les produits laitiers, l'élevage caprin ou ovin.

Les problèmes majeurs concernent le problème de logement et la viabilité économique. Pour l'installation de familles, il faut prendre en compte le facteur emploi pour le conjoint.

Accompagner les porteurs de projet

La conclusion de l'étude note que les propriétaires sont sensibles et intéressés. L'accueil est favorable par les agriculteurs en place et les entrepreneurs de l'île. Une cartographie propice aux pâturages et aux cultures déterminées a été établie.

Reste les difficultés liées au bail rural, compliqué à mettre en place à Bréhat car il ne s'applique pas sur les petites parcelles. Le commodat ou prêt à usage (1) semble plus adapté mais reste précaire pour l'agriculteur qui n'a aucune garantie de pérenniser l'accord s'il se lance dans des cultures à long terme.

Une proposition de méthodologie est faite pour constituer un comité de pilotage agricole.

Ce dernier devra accompagner les porteurs de projet, favoriser leur accès au logement, sensibiliser et informer les multiples propriétaires fonciers, mettre en relation ces différentes acteurs, porteurs de projets, agriculteurs et propriétaires.

(1) Le prêt à usage ou commodat est un contrat par lequel l'une des parties livre une chose à l'autre pour s'en servir, à la charge par le preneur de la rendre après s'en être servi. Ce prêt est essentiellement gratuit. Le prêteur demeure propriétaire de la chose prêtée.

Source : GUILLEMOT Annick (2017). « Installations agricoles à Bréhat : accompagner les projets ». *La Presse d'Armor*, 19/11/2017. https://actu.fr/bretagne/ile-de-brehat_22016/ce-freine-installations-agricoles-brehat_13404637.html

DOCUMENT 7

Tableau récapitulatif des exploitations et de la production agricole sur l'île de Bréhat

Exploitations	Type de production	ETP	Surface (hectare)	Label
Exploitation 1	Maraîchage diversifié, arboriculture, petits fruits, récolte d'algues et atelier de transformation de compotes et conserves.	3	1,5	AB
Exploitation 2	Élevage bovin-viande double actif avec une entreprise de transport et de négoce de matériaux de construction.	1,5	10	AB
Exploitation 3	Élevage bovin-viande avec des vaches limousines, double actif avec une entreprise de jardinage-paysagisme.	0,5	8	Non
Exploitation 4	Élevage bovin-lait de vaches jersiaises en pâturage et atelier de pasteurisation et transformation du lait.	1	12	Non
Exploitation 5	Pépinière horticole, travail d'adaptation et de conservation, avec une collection de 200 variétés d'agapanthe et 40 d'échium.	2	0,5	Non
Total	Production locale de plantes exotiques, maraîchage diversifié, lait transformé et viande.	8	32	AB ou pas

Source : Diagnostic de territoire préalable à la définition des actions du PAT de l'Île de Bréhat, João de Almeida Maciel Levy Tavares, 2020.

DOCUMENT 8 : L'agriculture, problème ou solution pour l'avenir des îles ?

SCIENCES ET SOCIÉTÉ,
ALIMENTATION,
MONDES AGRICOLES
ET ENVIRONNEMENT

INRAE agrobiosciences FAIRE CONTROVERSES

Sur les îles de l'Atlantique, plusieurs communes ont fait du maintien et du développement des activités agricoles une de leurs priorités. Mais les projets d'installation font face à des obstacles à la mesure des convoitises et des passions dont les îles sont l'objet. [...]

Installation ou intrusion dans une île-jardin ?

La recherche active de porteurs de projets d'élevages par les élus d'Ouessant reflète bien les difficultés qui se présentent à qui veut s'installer en tant qu'agriculteur ou agricultrice sur une île. Depuis les années 1970 et jusqu'aux années 2010, plusieurs projets agricoles ont rapidement échoué ou périclité après quelques années, à Ouessant et ailleurs.

Sur l'île d'Arz, après avoir facilité l'installation d'un élevage laitier à partir de 2005, l'équipe municipale a planifié une installation en maraîchage. Un couple est choisi en 2014. Au printemps 2015, Jean-François et Aude installent un tunnel de maraîchage après avoir reçu une autorisation orale de la part des élus municipaux. En parallèle, la commune demande une autorisation officielle. Mais rapidement, une association départementale qui rassemble certains habitants s'organise et conteste la légalité du tunnel au regard de la réglementation de protection des paysages. D'autres habitants s'organisent et font circuler une pétition contre la contestation qui menace le tunnel, pour défendre les maraîchers. Avant tout jugement, la commune retire la demande officielle d'autorisation. Jean-François et Aude démontent le tunnel et quittent l'île.

Sur l'île de Bréhat, un tunnel maraîcher a été incendié il y a une dizaine d'années, sans que l'on ne sache ni par qui, ni exactement pourquoi. Ce qui est sûr c'est que l'implantation des tunnels n'a pas toujours bonne presse sur les îles, car certaines personnes les trouvent « moches ». Un résident secondaire, qui s'implique pour que les quelques agriculteurs bréhatins puissent se faire prêter certains terrains de loisir peu utilisés, explique : « Les tunnels de maraîchage, ça pose un problème [...] pour l'esthétique et puis on a ici des gens pour qui Bréhat est une île-jardin. La grosse difficulté par rapport à d'autres îles, c'est que c'est d'abord une île d'estivants, de jardins, de paysages exceptionnels, que les gens veulent à tous prix préserver, et donc il faut gérer tout ça ensemble, en sorte qu'on augmente les surfaces cultivables, en tenant compte de cet aspect jardin [...] Il faut que

DOCUMENT 8 (suite et fin)

la préoccupation esthétique soit prise en compte par les agriculteurs peut-être davantage qu'elle ne l'est aujourd'hui, il faut que les estivants acceptent, et que les Bréhatins s'accordent entre eux par rapport à tout ça. Il faut que chacun y trouve son avantage ».

Cela nous renvoie à ce que l'on peut appeler le « dilemme de la tomate » : certains résidents – dont certains habitent ailleurs en hiver – désireraient pouvoir manger des tomates locales, mais ne sont pas pour autant prêts à supporter ce qu'une production alimentaire locale implique. Pour ne pas prendre de risques, au vu de la réglementation sur les paysages et des tensions qui peuvent toujours éclater sur le caractère esthétique de tel ou tel choix d'aménagement, la commune d'Ouessant a proposé la cour de l'ancienne école privée, entourée de hauts murs de pierre, à Vincent, le maraîcher de l'archipel voisin de Molène. Les tunnels qu'il y a installés sont donc quasiment invisibles pour les résidents, qui trouvent pourtant des tomates sur le marché.

Source : LANDRE Alban (2022). « L'agriculture, problème ou solution pour l'avenir des îles ? ». *Revue Sésame*, 08/07/2022. https://revue-sesame-inrae.fr/territoires-du-littoral-lagriculture-probleme-ou-solution-pour-lavenir-des-iles/

Cet article est écrit par Alban Landré, doctorant en sociologie pour l'université de Grenoble Alpes, en partenariat avec l'Institut National de Recherches pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et le Conservatoire du littoral. Sa thèse porte sur "Les reconfigurations des pratiques agricoles et de la place de l'agriculture au Conservatoire du littoral".

Document modifié pour les besoins de l'épreuve.

DOCUMENT 9 : Offres de services sur l'île de Bréhat

- Hôtels-restaurants :
 - Le Bellevue***, ouvert de mi-février à mi-novembre, au Port-Clos : hôtel de 21 chambres, vue sur mer, ascenceur, restaurant, bar, menus pour groupes, salle de séminaire.
 - La Vieille Auberge, ouvert des vacances de Pâques aux vacances de la Toussaint, au bourg : hôtel de 12 chambres, restaurant, menus pour groupes, crêpes.

- Restaurants :
 - Le Crec'h Kerio : restaurant traditionnel, menus pour groupe, terrasse fleurie.
 - La Potinière : bar, snack, terrasse sur mer.
 - La Cabounette : restaurant, gastronomie locale, saveurs exotiques pizzeria.
 - La Brazérade, ouvert des vacances de Pâques aux vacances de la Toussaint : restaurant, moulerie, menus pour groupe.
 - Le Shamrock, ouvert d'Avril à Septembre, vacances de la Toussaint et Noël : bar, restaurant, moules, salades, menus groupes sur réservation.
 - La Bouteille à la Mer : fish and chips, crêperie, glacier, bar.
 - La sandwicherie de la place : sandwiches, pâtisseries maison, glaces, galettes et crêpes maison.
 - Le Bistrot de l'Allégoat : restaurant, bar, tabac, FDJ.

- Crêperies :
 - O jardin.
 - L'Equipage.
 - Le Paradis Rose, ouvert de Pâques à Septembre : crêpes, galettes, frites, glaces (sur place et à emporter).

- Alimentation :
 - Carrefour Express, ouvert toute l'année : supérette, dépôt de pain.
 - Bréhat'pain, ouvert de mars à mi-septembre : boulangerie, pains spéciaux, pâtisseries, spécialités bretonnes.
 - L'Épicerie, ouvert des vacances de Pâques à Septembre et vacances de la Toussaint : crèmerie, fruits et légumes, épicerie fine, vins, pâtisserie maison, boucherie-charcuterie.

DOCUMENT 9 (suite et fin)

- Marché :
 - Bréhat Marée, ouvert d'Avril à Septembre et vacances scolaires : poissons, coquillages, crustacés, commandes de crustacés.
 - Ferme de Kervilon : en saison, marché de fruits et légumes bio, pain au levain ; toute l'année : fruits et légumes bio à la ferme.

➢ Boutiques :

- Bleu dans l'Ile, ouvert des vacances de Février à Septembre : souvenirs, produits locaux et glaces artisanales.
- Bréhat Services : presse, souvenirs, vêtements, quincaillerie.
- La Flibus't : souvenirs, cadeaux.

Source : Office de tourisme de l'île de Bréhat. « Guide pratique », édition 2021. https://brehat-infos.fr/pdf/guide-brehat-2021.pdf

DOCUMENT 10 : Évolution de la population et du nombre de logements sur la commune de Bréhat

Évolution de la population de 1968 à 2020

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	653	553	511	461	421	429	392	377
Densité moyenne (hab/km²)	211,3	179,0	165,4	149,2	136,2	138,8	126,9	122,00

Selon les règles de moyenne annuelle et de lissage suivies tous les ans par l'Insee, la population officielle **au 1er janvier 2023** est de **386 habitants**.

Source : Insee, recensement de la population.

Évolution du nombre de logements par catégorie en historique de 1968 à 2020

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Ensemble	585	602	590	701	718	842	862	877
Résidences principales	232	210	191	200	186	185	179	173
Résidences secondaires et logements occasionnels	339	341	391	496	516	637	610	678
Logements vacants	14	51	8	5	16	20	73	26

Source : Insee, recensement de la population

DOCUMENT 11 : Distribution de la consommation entre résidents et touristes

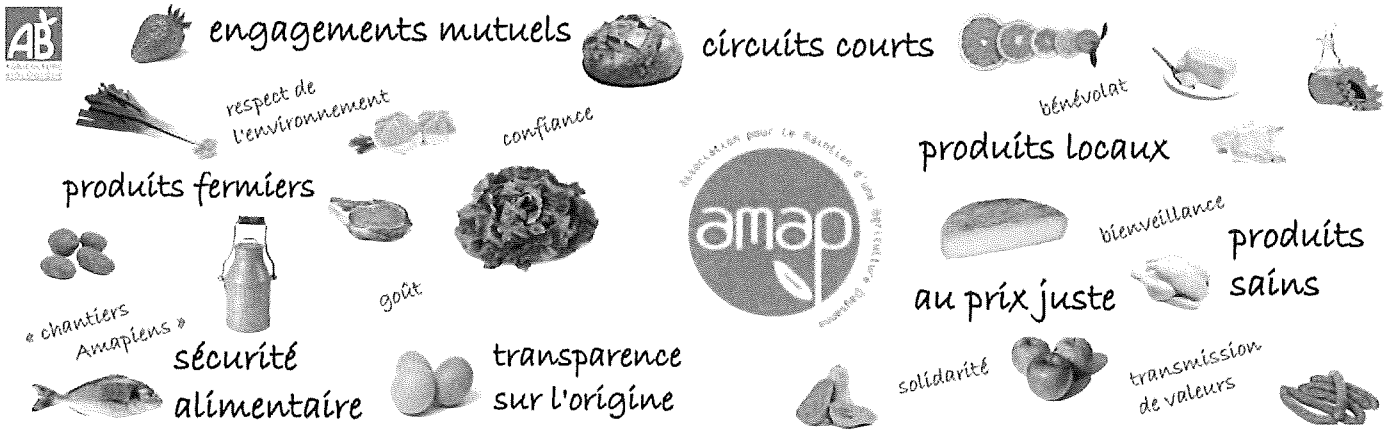
Consommateur/ Secteur	Résidents		Touristes	
	Permanents	Secondaires	Location	Journée
Commerce alimentaire	13,6 %	41,4 %	19,2 %	25,8 %
Total commerce alimentaire	55 %		45 %	
Restauration	4,7 %	12,9 %	13,8 %	68,6 %
Total restauration	17,5 %		82,5 %	
Achat alimentaire produit sur l'île de Brehat	5,5 %	22,5 %	25 %	47 %
Total achat alimentaire produit sur l'île	28 %		72 %	
Achat de produit alimentaire fait sur le continent	20 %	40 %	0 %	40 %
Total achat de produit alimentaire fait sur le continent	60 %		40 %	

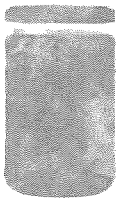
Sur l'année 2022, l'île de Bréhat a accueilli 450 000 visiteurs durant la saison estivale 2022.

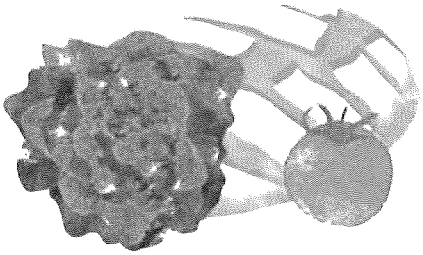
Source : Office de Tourisme de l'île de Bréhat
Document modifié pour les besoins de l'épreuve

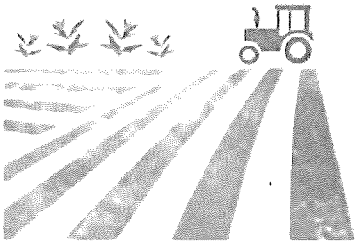
DOCUMENT 12 : Qu'est-ce qu'une AMAP ?

Une AMAP est une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne qui a pour objet d'organiser un partenariat entre un groupe de consommateurs et une exploitation agricole, basé sur un système de distribution de « paniers » composés des produits de la ferme. C'est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui payent à l'avance une part de la production sur une période définie par le type de production et le lieu géographique.









TRANSPARENCE

- Sur les pratiques agricoles et choix de production
- Sur les coûts de production (calcul du prix de la part de récolte)
- Sur la production (quantités et qualité)

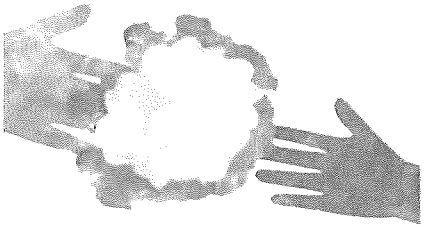
QUALITÉ

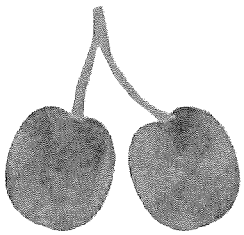
- Des aliments frais, de saison, diversifiés (variétés anciennes ou locales, si possible)
- Des pratiques s'inscrivant dans les principes d'une agriculture paysanne
- Un mode de production relevant de l'agriculture biologique

PÉDAGOGIE

- Informer régulièrement sur l'avancée des cultures
- Etre présent·e aux livraisons
- Accueillir les amapien·ne·s sur la ferme

DOCUMENT 12 (suite et fin)







CONTRACTUALISATION

- Signature d'un contrat entre la ferme et chaque amapien·ne
- Relation de vente directe : l'association n'est pas un intermédiaire commercial
- Des aliments issus de la ferme : pas d'achat-revente

CONFIANCE

- Une relation transparente basée sur la confiance
- Proximité géographique : une démarche territorialisée
- Une vision commune : objectifs et valeurs partagés

CONVIVIALITÉ

- Faciliter les échanges entre la ferme et le groupe en AMAP, et entre les amapien·ne·s : respect mutuel et bienveillance
- Une proximité relationnelle : apprendre à se connaître

Source : Réseau des AMAP en Île-de-France. Mis à jour en octobre 2023. Disponible à https://amap-idf.org/les-amap/quezako

Document réalisé pour les besoins de l'épreuve

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.